

Image not found or type unknown



Delais reglementaire pour ajouté des reserves.

Par **stefg60**, le **17/03/2009** à **11:23**

Bonjour, j'ai réceptionné ma maison en octobre 2008 seulement j'ai découvert des choses que je ne pouvais pas voir avant de l'habiter. Je voudrais donc savoir si il y a un délai pour signaler une ou plusieurs réserves en plus de celles déjà notées lors de la réception ? Merci d'avance